



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

divorce

Question écrite n° 68379

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur les problèmes posés par une double juridiction en cas de maltraitance d'enfant. Ainsi, une mère qui refuse de laisser partir son enfant en visite en raison d'une procédure d'enquête auprès de l'autre conjoint pour violence et maltraitance se voit condamnée pour non-présentation d'enfant. Aussi, afin de protéger les enfants particulièrement fragiles durant cette période, il lui demande de lui indiquer les mesures qu'elle entend prendre.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68379

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 novembre 2001, page 6285